

Nombre de membres en exercice: 13**Séance du 11 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le onze décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 05 décembre 2025, s'est réunie sous la présidence de Bertrand BOUYSSIÉ

Présents : 9

Sont présents : Bertrand BOUYSSIE, Cédric MILHAUD, Stéphane BOUSQUET, Patrice AUSSAGUES, Pierre-Eric DEHAYE, Marielle MONICH, Denis SABO, André VAISSIERE, Bruno SENRA

Votants: 11

Sont représentés : Emilie CARCENAC représentée par Marielle MONICH, Michel GAYRAUD représenté par Pierre-Eric DEHAYE

Absents : Alexis BONLEUX, Laurent NUNES

Secrétaire de séance : Stéphane BOUSQUET

Objet : DECISION MODIFICATIVE - REGULARISATION ATTRIBUTION DE COMPENSATION A LA CAGG - DE 2025 19

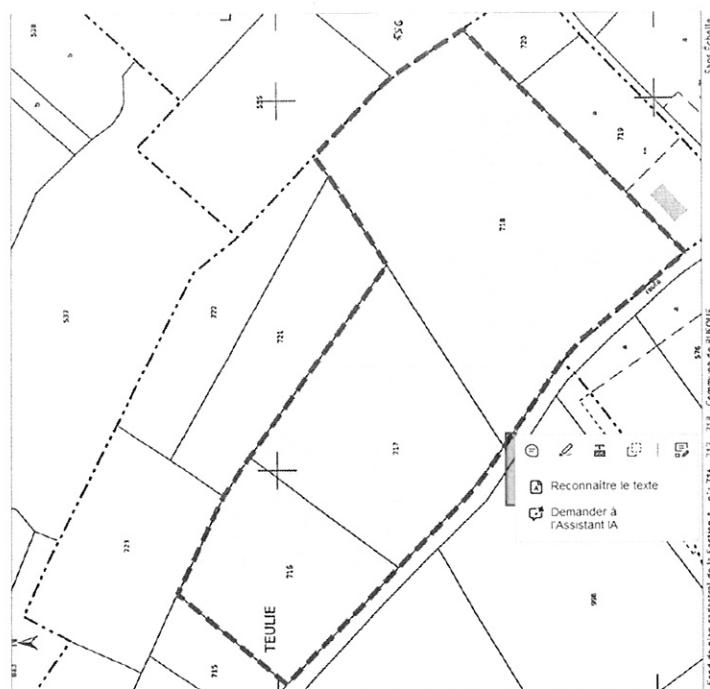
Monsieur Le Maire expose au conseil municipal que le crédit ouvert aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

Fonctionnement	Recettes	Dépenses
011 - 623 Pub., publications, relations	0,00	-1 672,00
014 - 739211 Attribution de compensation	0,00	1 672,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00	0,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 11 voix pour, décide les virements de crédits ci-dessus.

Objet : DETERMINATION DU NOM DU PASSAGE DU NOUVEAU LOTISSEMENT - DE 2025 20

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer le passage du nouveau lotissement créé route Teulier section A parcelles n° 716, 717 et 718.



Proposition : passage de Lenchou

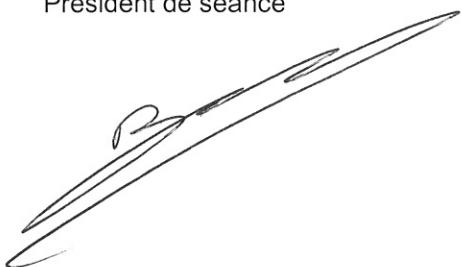
Le conseil municipal, après en avoir délibéré par dix voix pour et une abstention, décide :

- de nommer ce passage : "passage de Lenchou"

DIVERS :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30 minutes.

Bertrand BOUYSSIÉ
Président de séance



Stéphane BOUSQUET
Secrétaire de séance

